

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 15.04.2016

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### · 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit** : SOLO-Nex WINTERSTEIGER art.no. 55-100-855 Désinfectant DESINEX, 12 lt.

· **Code du produit** S5030-6

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

· **Secteur d'utilisation**

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

· **Catégorie du produit** PC28 Parfums, produits parfumés

#### · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur** :

Solero AG  
Tannholzstrasse 3  
3052 Zollikofen

E-mail: [solero@soleroag.ch](mailto:solero@soleroag.ch)  
Tel. 031 910 45 51  
Fax 031 910 45 52

Gladek Technik GmbH  
CH-6052 Hergiswil

[info@gladek-technik.ch](mailto:info@gladek-technik.ch)  
Tel.: +41 (0)416710800

· **Service chargé des renseignements** : Département sécurité du produit

#### · 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Tox Zentrum Zürich  
24-h-Notfallnummer 145  
Tel. +41 44 251 51 51 (international)  
Tox Zentrum Zürich  
24-h-Notfallnummer 145  
Tel. +41 44 251 51 51 (international)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### · 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

#### · 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger** GHS02

· **Mention d'avertissement** Attention

· **Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

· **Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

(suite page 2)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 15.04.2016

Nom du produit : SOLO-Nex

(suite de la page 1)

- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.
- 2.3 Autres dangers
  - Résultats des évaluations PBT et vPvB
  - PBT: Non applicable.
  - vPvB: Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- Description :  
Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

#### · Composants contribuant aux dangers:

CAS: 67-63-0	2-propanol	2,5-10%
EINECS: 200-661-7	☞ Flam. Liq. 2, H225; ☞ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	
Reg.nr.: 01-2119457558-25		

- Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours
- Indications générales : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau.
- après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- après ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:  
CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:  
Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Assurer une aération suffisante.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques  
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 15.04.2016

Nom du produit : SOLO-Nex

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
- **Préventions des incendies et des explosions:**  
Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.  
Prendre des mesures contre une charge électrostatique.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun :** non nécessaire
- **Autres indications sur les conditions de stockage :** Tenir les emballages hermétiquement fermés
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**  
Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

#### 67-63-0 2-propanol (2,5-10%)

VME	Valeur momentanée: 980 mg/m <sup>3</sup> , 400 ppm
-----	----------------------------------------------------

- **Indications complémentaires :**  
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**  
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire :** non nécessaire.
- **Protection des mains :** Gants de protection.
- **Temps de pénétration du matériau des gants -**
- **Protection des yeux :** Lunettes de protection hermétiques.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales.**
- **Aspect:**
- **Forme :** liquide
- **Couleur :** incolore
- **Odeur :** caractéristique
- **Seuil olfactif:** Non déterminé.
- **valeur du pH à 20 °C:** 8
- **Modification d'état**
- **Point de fusion :** non déterminé
- **Point d'ébullition :** non déterminé

(suite page 4)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 15.04.2016

Nom du produit : SOLO-Nex

(suite de la page 3)

· <b>Point d'éclair :</b>	43 °C
· <b>Inflammabilité (solide, gazeux) :</b>	Non applicable.
· <b>Température d'inflammation :</b>	
<b>Température de décomposition :</b>	Non déterminé.
· <b>Auto-inflammation :</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· <b>Danger d'explosion :</b>	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· <b>Limites d'explosion :</b>	
<b>inférieure :</b>	Non déterminé.
<b>supérieure :</b>	Non déterminé.
· <b>Pression de vapeur à 20 °C:</b>	42 hPa
· <b>Densité :</b>	non déterminée
· <b>Densité relative.</b>	Non déterminé.
· <b>Densité de vapeur.</b>	Non déterminé.
· <b>Vitesse d'évaporation.</b>	Non déterminé.
· <b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :</b>	entièrement miscible
· <b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b>	Non déterminé.
· <b>Viscosité :</b>	
<b>dynamique :</b>	Non déterminé.
<b>cinématique :</b>	Non déterminé.
· <b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

#### 67-63-0 2-propanol

Oral	LD50	5560 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	12800 mg/kg (Rat)

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 15.04.2016

Nom du produit : SOLO-Nex

(suite de la page 4)

- **Toxicité pour la reproduction**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### \* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### · 12.1 Toxicité

##### · Toxicité aquatique :

67-63-0 2-propanol

LC50/96h &gt;1000 mg/L (Algen)

#### · 12.2 Persistance et dégradabilité

Le surfactant contenu dans cette préparation répond (Les surfactants contenus dans cette préparation répondent) aux conditions de biodégradabilité fixées dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents.

Le surfactant contenu dans cette préparation répond (Les surfactants contenus dans cette préparation répondent) aux conditions de biodégradabilité

#### · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### · Autres indications écologiques :

##### · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

#### · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

· **PBT**: Non applicable.

· **vPvB**: Non applicable.

#### · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

### \* RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### · 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

##### · Emballages non nettoyés :

· **Recommandation** : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Produit de nettoyage recommandé** : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

### \* RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### · 14.1 Numéro ONU

· **ADR, IMDG, IATA**

UN1993

#### · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· **ADR**

1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (pas visqueux)  
(ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE))

· **IMDG**

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ISOPROPANOL  
(ISOPROPYL ALCOHOL))

· **IATA**

Flammable liquid, n.o.s. (Isopropanol)

(suite page 6)

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 15.04.2016

Nom du produit : SOLO-Nex

(suite de la page 5)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR



· Classe 3 (F1) Liquides inflammables.  
· Étiquette 3

· IMDG, IATA



· Class 3 Liquides inflammables.  
· Label 3

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA III

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

· Polluant marin : Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

· Indice Kemler : Attention: Liquides inflammables.  
33  
· No EMS : F-E,S-E  
· Stowage Category A

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport :

· ADR

· Quantités limitées (LQ) 5L  
· Quantités exceptées (EQ) Code: E1  
Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml  
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml  
· Catégorie de transport 3  
· Code de restriction en tunnels D/E

· IMDG

· Limited quantities (LQ) 1L  
· Excepted quantities (EQ) Code: E2  
Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml  
Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

· "Règlement type" de l'ONU:

UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (PAS VISQUEUX) (ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE)), 3, III

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Directive 2012/18/UE  
· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5,000 t

(suite page 7)

FR

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 15.04.2016

**Nom du produit : SOLO-Nex**

(suite de la page 6)

- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50,000 t**
- **Prescriptions nationales :**
- **Classe de pollution des eaux :**  
Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **Contact :** Solero AG, Abteilung Labor

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

- **\* Données modifiées par rapport à la version précédente**